

Subvention ANS pour ton association



Sommaire

1 Cadre général

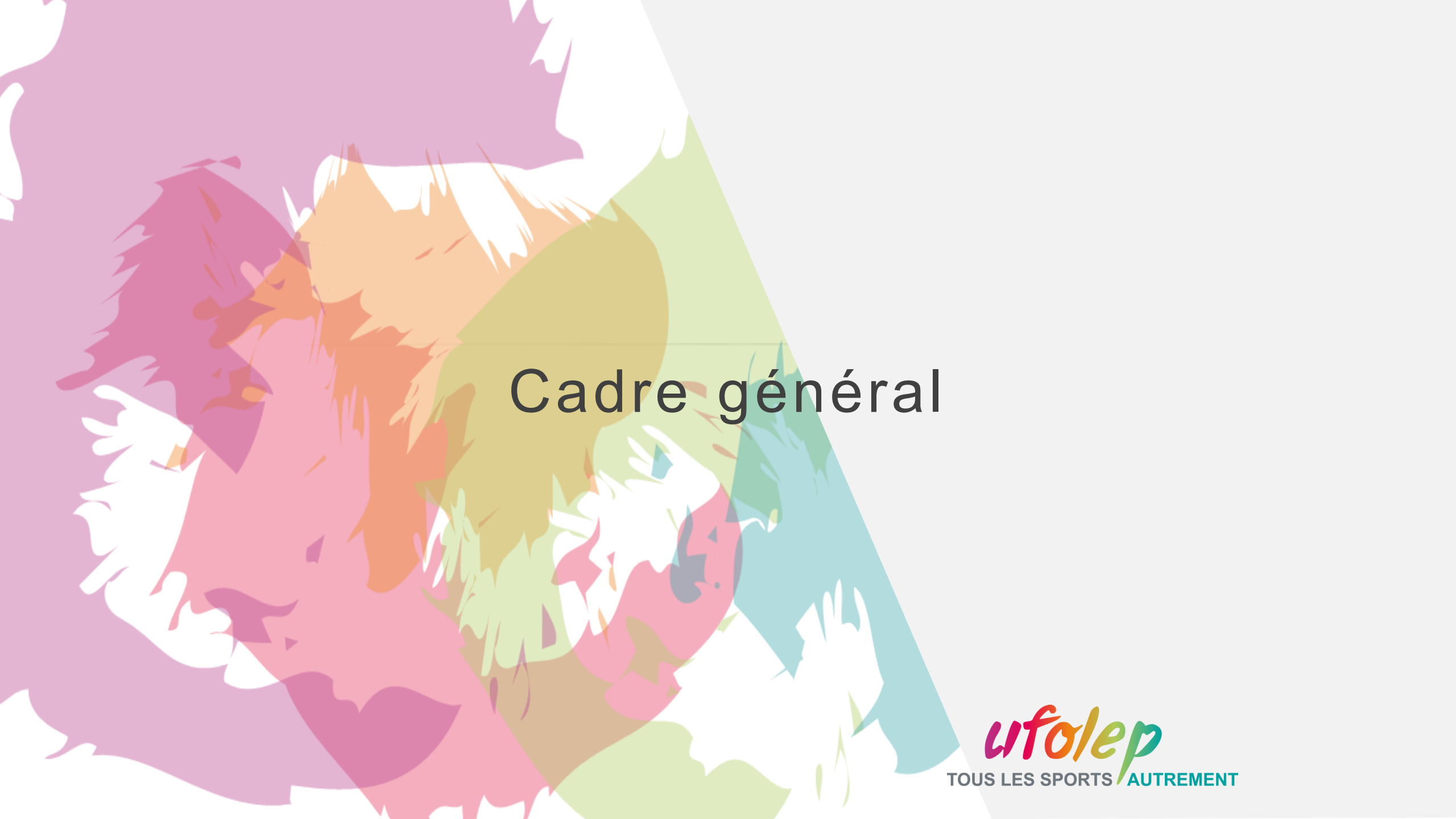
2 Actions éligibles

3 Informations
pratiques

4 Bilan actions
financées 2024

5 Calendrier 2025

6 Contacts



Cadre général

Contexte

2019

Création de l'agence nationale du sport (ANS) et mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF)

2020

Création de la commission nationale ANS de l'UFOLEP pour organiser la gestion des crédits des PSF

2024

976 actions soutenues par l'ANS
Attribution de 2 378 500 M€ dont
197 000€ liés à l'animation
pendant les vacances lors des JOP

2025

Attribution d'une **enveloppe de xx €**
pour les comités et clubs affiliés à
l'UFOLEP



Objectifs

Aide financière au développement de projets en faveur du développement de la pratique sportive pour toutes et tous et en regard du projet sportif de la fédération

Augmentation des actions par les clubs vers les Quartiers Politiques de la Ville (QPV) / Zones de Revitalisation Rurales (ZRR)

Sanctuarisation des crédits envers les territoires d'Outre-mer

Priorisation des actions sur le dispositif ministériel « Savoir rouler à vélo » (SRAV)

Procédure de dépôt des bilans dématérialisée via Le Compte Association



Conditions d'éligibilité

Le dépôt des dossiers sur
« Le compte asso »

Bilan des actions à envoyer avant toute
nouvelle demande

Avoir un minimum de 10
adhérent.e.s UFOLEP au sein de
l'association lors du dépôt

Fédérer à l'UFOLEP tout le
public touché lors de la
demande de subvention

Être affilié à l'UFOLEP tout au
long de la mise en œuvre de
l'action

Le montant maximal de la subvention est fixé selon le
barème suivant :

- 10 à 20 adhésions* = 1 500€ maximum
- 21 à 40 adhésions* = 3 000€ maximum
- 41 à 60 adhésions* = 5 000€ maximum
- 61 et plus = pas de plafond

* à l'Ufolep par association

2024

Crédits territoriaux

2025



Montant de l'enveloppe
territoriale

XXX 000 €



Développement des pratiques

XXXX €

Promotion du sport santé

XXXX €

Développement éthique et de
la citoyenneté

XXXX €

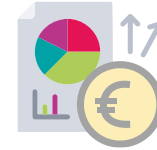
Plan de relance

XXXX €

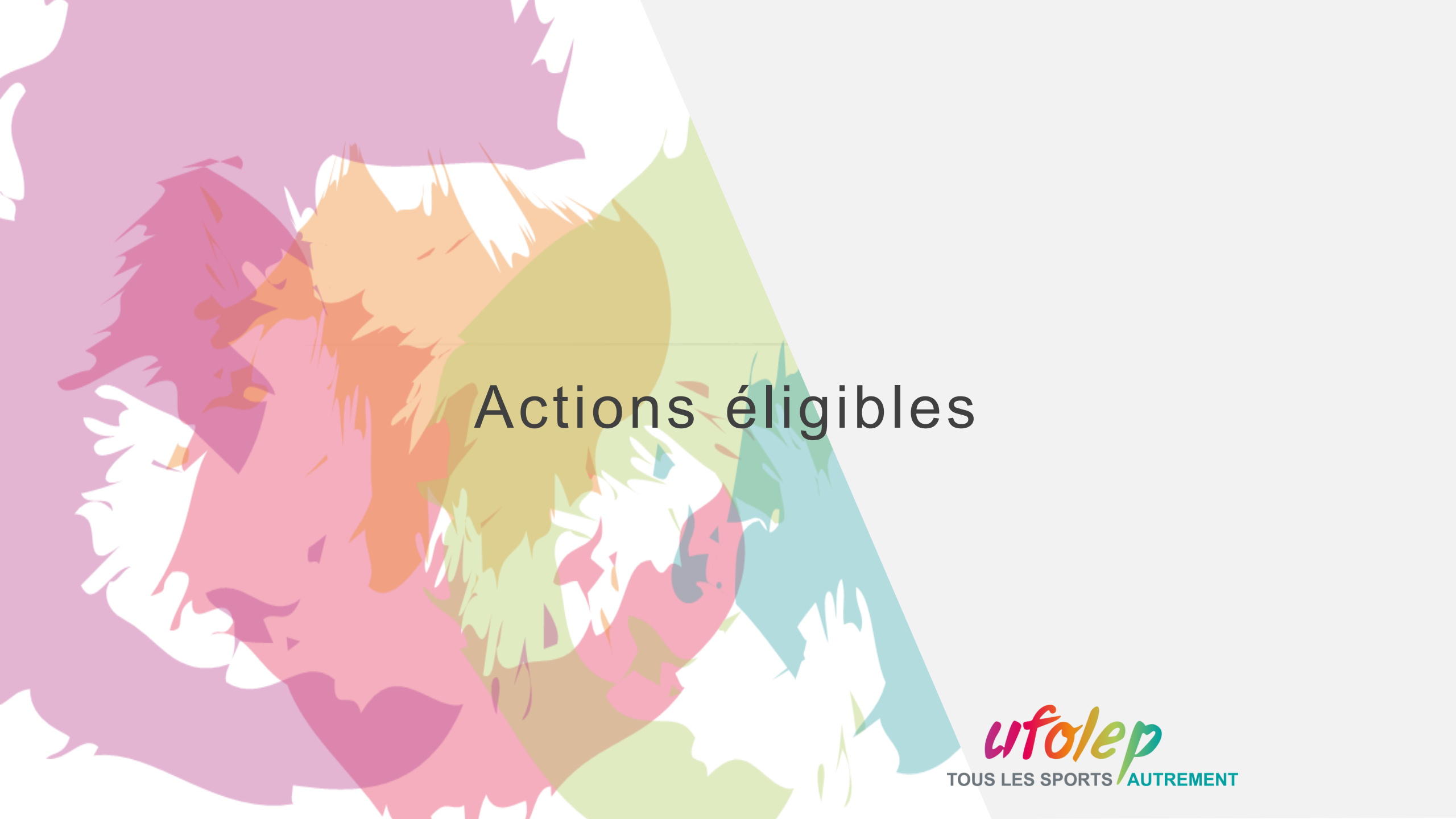


Montant de l'enveloppe
territoriale

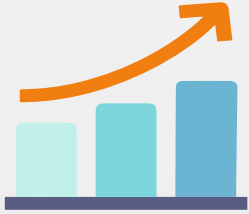
XXX 000 €



Critère de répartition
et/ou d'éligibilité
spécifique



Actions éligibles



Développement de la pratique

- Éducation par le sport (Éveil/Ufo Baby, École multisport enfants et adultes)
- Vie sportive (Ouverture de créneaux sportifs, et/ou organisations de rencontres sportives amicales ou compétitives)
- Éducatif vélo (KID BIKE/SAVOIR ROULER À VÉLO/ENSEMBLE À VÉLO)
- Activités de loisirs, de la forme et de pleine nature
- Inclusion des publics empêchés (Physique ou mental)



Promotion du sport santé

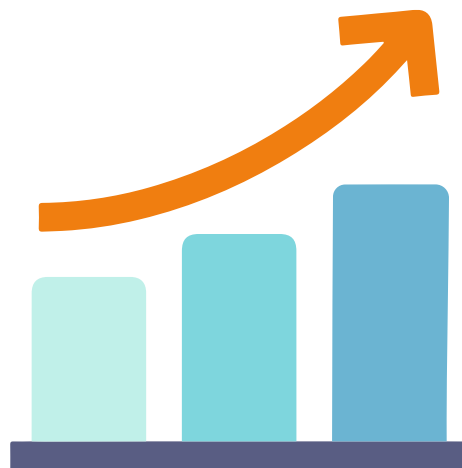
- A mon rythme, Maison sport santé et Ufo sport santé société (UFO3S)
- Développement des APS à des fins thérapeutiques



Développement de l'éthique et de la Citoyenneté

- Évènementiel sportif grand public et/ou publics prioritaires (Ex : Playatous, ufostreet, ufonature, ...)
- Formation non professionnelle (fédérale et secourisme)
- Projet socio sportif

Développement de la pratique





Éducation par le sport

UfoBaby

Ecole Multisports enfants et adultes

L'UFOLEP offre aux enfants un éveil à la pratique sportive dans un cadre associatif appelé « **Ufo baby** », « **Ecoles multisports** » pour découvrir des activités physiques. La **démarche éducative et ludique** permet d'appréhender par le jeu et le plaisir, la multi-activité à travers des ateliers de motricité, de coordination et de jeux d'adresse.

Le **multisport adulte** est la continuité de la pratique du multisport via la découverte et/ou pratique de multiples activités tout au long de l'année. Il peut s'agir également d'événementiel sportif spécifique.





Vie Sportive

Plusieurs thèmes possibles comme :

→ **Accueil et développement de nouvelles pratiques / sports innovants**

→ **Ouverture de créneaux sportifs**

→ **Organisation de rencontres amicales et/ou compétitives**

→ **Conquête et fidélisation des pratiquants**

→ **Sécurisation des pratiques**





Éducatif vélo

Kid Bike
Savoir Rouler à Vélo
Ensemble à Vélo

Ces dispositifs sont la réponse de l'UFOLEP et de l'Etat aux nombreux **enjeux sociétaux autour de la pratique du vélo** :
mobilité (aller à l'école, au club de sport, ...), accès à une pratique sportive, lutte contre la sédentarité, éducation à la sécurité routière, respect de l'environnement





Activités de loisirs, de la forme et de pleine nature

Les activités de loisirs, de la forme et de pleine nature, sont un enjeu fédératif majeur pour la fédération, à travers la fidélisation des pratiquant.e.s, l'événementiel et les Weekend de la Forme.





Action(s) en faveur des personnes en situation de handicap (Physique ou mental)

Expliquer les consignes autrement, plus lentement, rapprocher la cible au tir à l'arc, placer le panneau de basket-ball plus bas, etc. Quantité de solutions permettent de simplifier une situation, d'adapter un jeu. L'UFOLEP souhaite **encourager toutes les actions en faveur de l'accueil du public en situation de handicap** physique ou mental. Plus d'information dans la revue fédérale En Jeu ci-dessous.



Sport Santé





A Mon Rythme (AMR)

Au travers d'activités physiques et sportives, de relaxation notamment, et d'espaces de sensibilisation à la citoyenneté, à l'autonomie à travers la nutrition et l'hydratation, le dispositif A Mon Rythme propose à tous les publics un **accompagnement global, de la sensibilisation à la prise en charge individualisée**. L'UFOLEP s'engage ainsi à **accompagner et soutenir les initiatives visant à prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité** (prévention primaire) et l'accompagnement et le suivi des personnes ayant une affection de longue durée (prévention secondaire) ou une pathologie et relevant de la prescription médicale d'activité physique.

[Plus d'infos ici](#)

**A Mon
Rythme**
je cultive mon bien-être





MAISON SPORT SANTÉ & UFO SPORT, SANTÉ, SOCIÉTÉ (3S)

L'UFOLEP a toujours défendu l'idée d'un sport et de l'activité physique comme facteur de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel. Devenue priorité nationale, la thématique du « **Bien Être Actif** » conduit l'UFOLEP à exprimer sa volonté de **faciliter l'accès de tous les publics à une pratique adaptée** en déployant un dispositif de Maisons UFOLEP Sport Santé Société©, à destination des publics et des territoires les plus éloignés.

[Plus d'infos ici](#)





AUTRES THÉMATIQUES SANTÉ



Développement de l'éthique et de la citoyenneté





Événementiel sportif grand public et/ou publics prioritaires

Chaque année, l'UFOLEP organise plusieurs milliers de **manifestations sportives** (Playa tour, Ufostreet, Uf **onature** ...) sur tout le territoire qui permettent de faire connaître ses activités, ses clubs, etc...



Formation non professionnelle



Formation fédérale

La formation fédérale s'adresse aux **dirigeant.e.s, encadrant.e.s et officiels**, à travers des sessions spécifiques . [Plus d'infos ici](#)



Secourisme

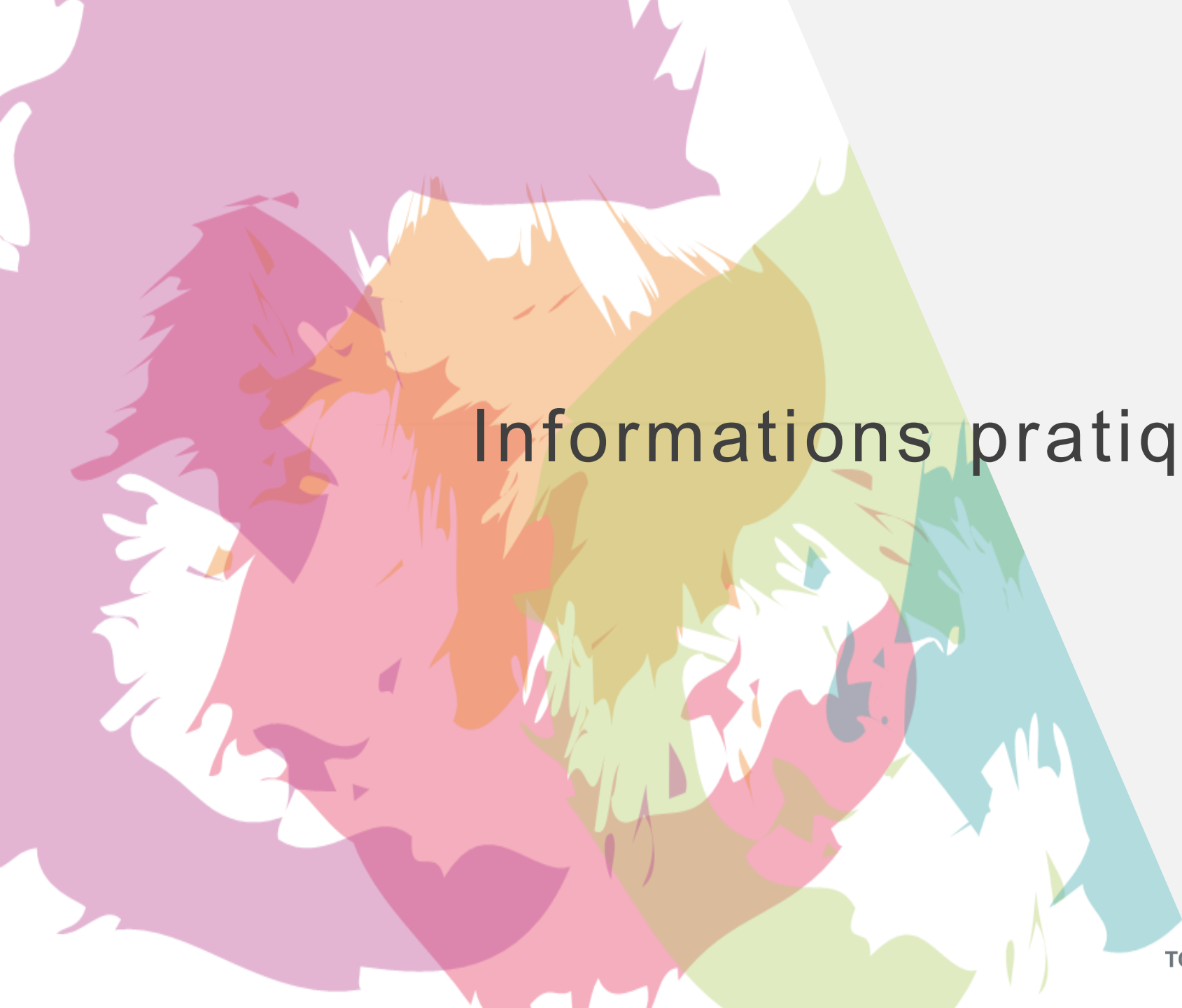
Nos sensibilisations et **formations** aux **gestes de premiers secours** doivent nous préparer à réagir face à des situations de la vie quotidienne, malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Elles illustrent et confortent la dimension citoyenne inscrite dans les projets et les engagements de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement. [Plus d'infos ici](#)



Actions non éligibles

- **Frais de fonctionnement**
- **Actions se déroulant sur le temps scolaire (USEP)**
- **Acquisition de matériel en dehors de tout projet et d'un montant supérieur à 500€ HT**





Informations pratiques

Ressources

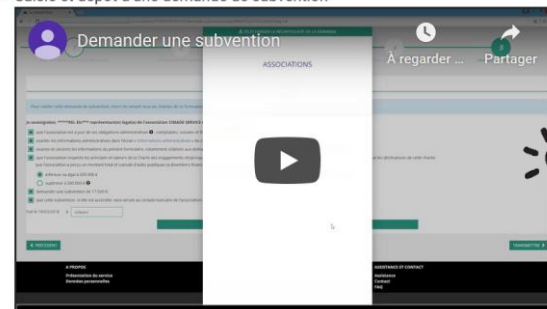
Créer son compte

- Création du compte et ajout de votre/vos association-s dans le compte



Déposer sa demande

- Saisie et dépôt d'une demande de subvention



Projet Sportif Fédéral



Guides utilisateurs du compte asso



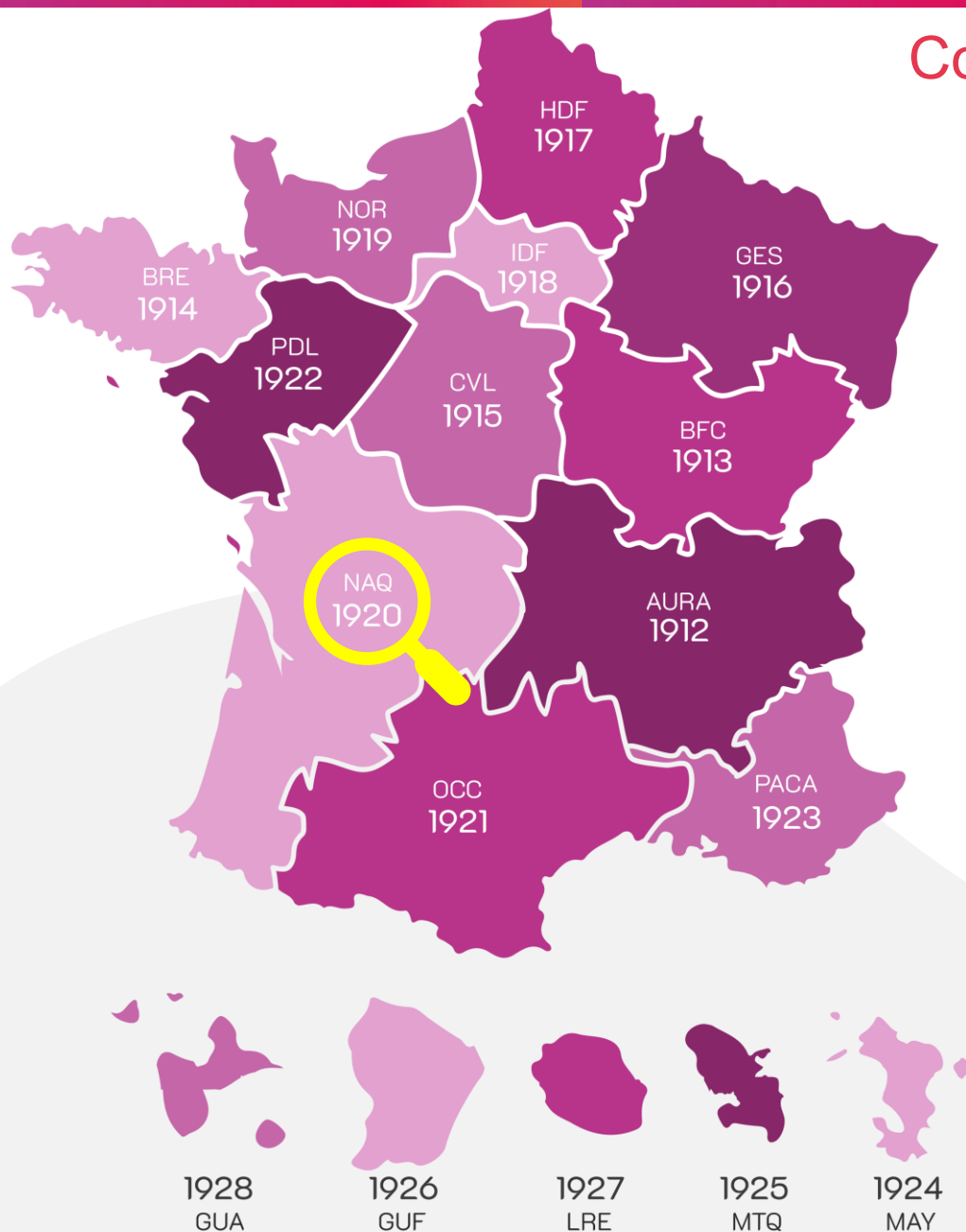
Aide pour comprendre les pièces à joindre



*Si vous avez la moindre question contactez-
moi !*



Code fiche subvention



- L'ouverture du « Le compte asso » est prévu du **XX mars 2025** au **XXX mai 2025**
- Chaque région dispose d'une fiche avec un numéro spécifique qu'il faut connaître



Lien compte asso

Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

CONNEXION

Adresse de messagerie

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

CONNEXION

CRÉER UN COMPTE

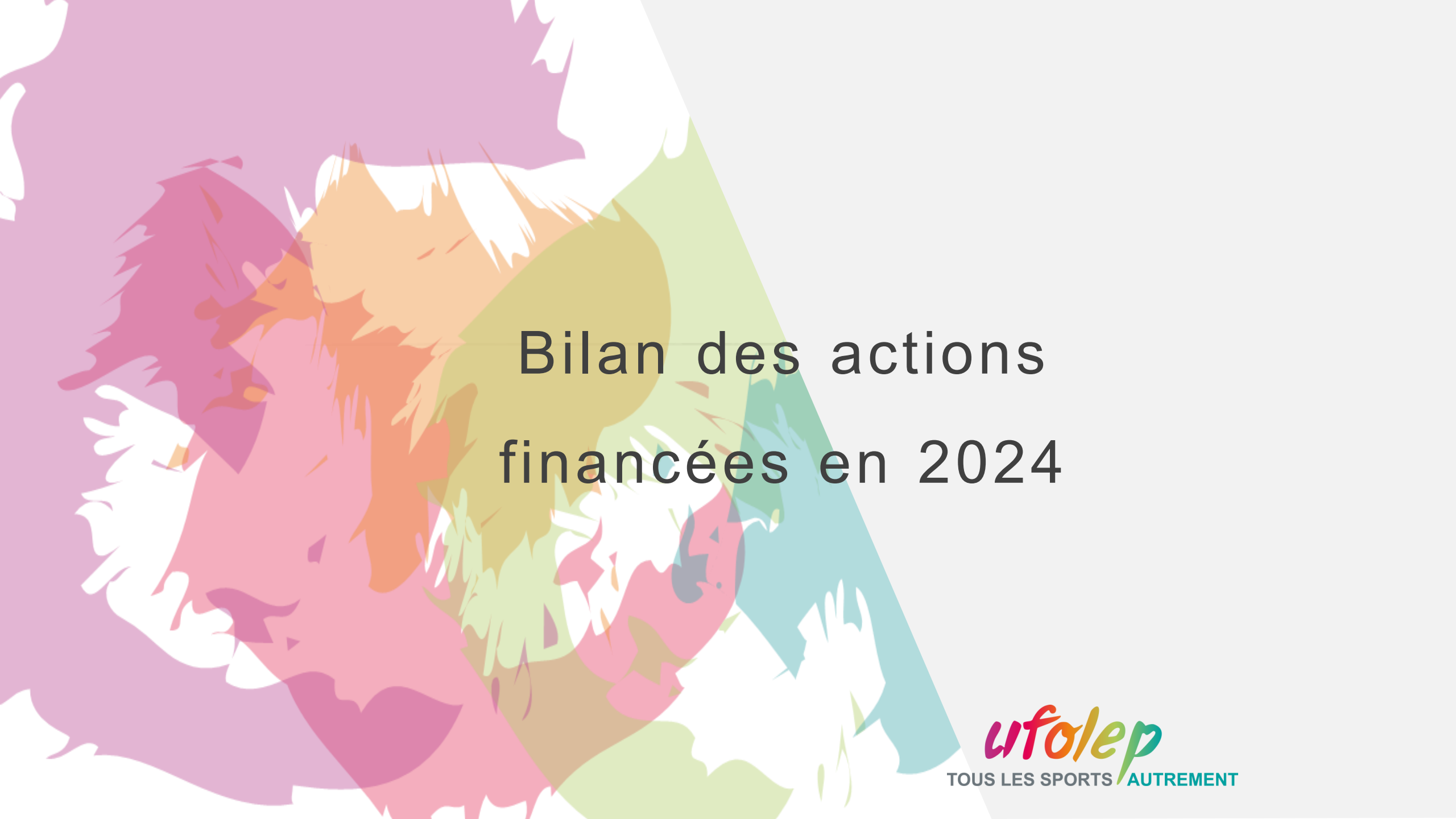
A PROPOS
Présentation du service
Données personnelles

OUVERTURE DES DONNÉES
DataAsso
Data.gouv.fr
Données ouvertes
Version: 1.9.0

ASSISTANCE ET CONTACT
Assistance
Contact
FAQ

Vie-publique.fr - Legifrance.gouv.fr - Data.gouv.fr - Gouvernement.fr - France.fr

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - Mentions légales - Copyright 2017



Bilan des actions financées en 2024

Scénarii pour le compte-rendu (CRF)

ACTION TERMINÉE

1/ Complétude du compte-rendu comme indiqué dans [le guide](#)

2/ Intégrer les pièces justificatives comme indiqué dans le guide

3/ Attestations et transmission de l'évaluation de l'ensemble du dossier*

ACTION RÉALISÉE ENTRE AVRIL ET JUIN 2025

1/ Saisir le CR quand action terminée
Le 30 juin 2025 dernier délai

2/ Intégrer les pièces justificatives comme indiqué dans le guide

3/ Ne peut pas déposer un dossier en 2025

ACTION QUI NE SERA PAS RÉALISÉE

1/ Saisir dans le CRF que le projet n'a pas été et ne sera pas réalisé

2/ Pas de pièce justificative à transmettre

3/ Demande de remboursement gérée par l'ANS

ACTION REPORTÉE

1/ Saisir dans le CRF que le projet souhaite être reporté

2/ Pas de pièce justificative à transmettre

3/ / Attestations et transmission de l'évaluation de l'ensemble du dossier*

4/ Transmettre le CERFA final avec le compte asso avant le 30/06/2022

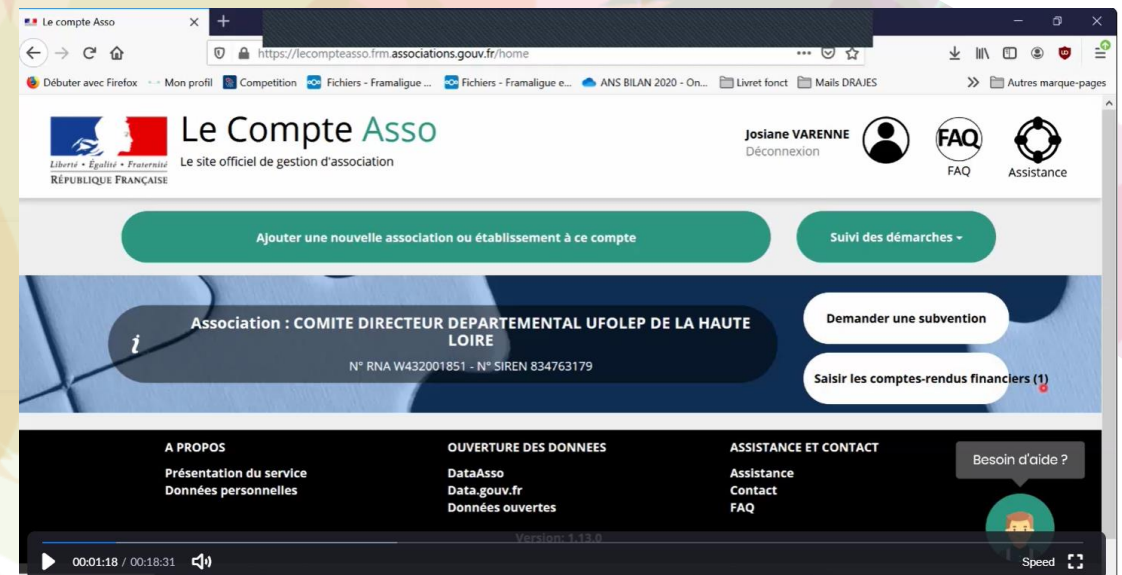
*La transmission de l'évaluation du dossier subventionné en N-1 se fait de manière concomitante au dépôt de la demande de subvention de l'année N.

Ressources

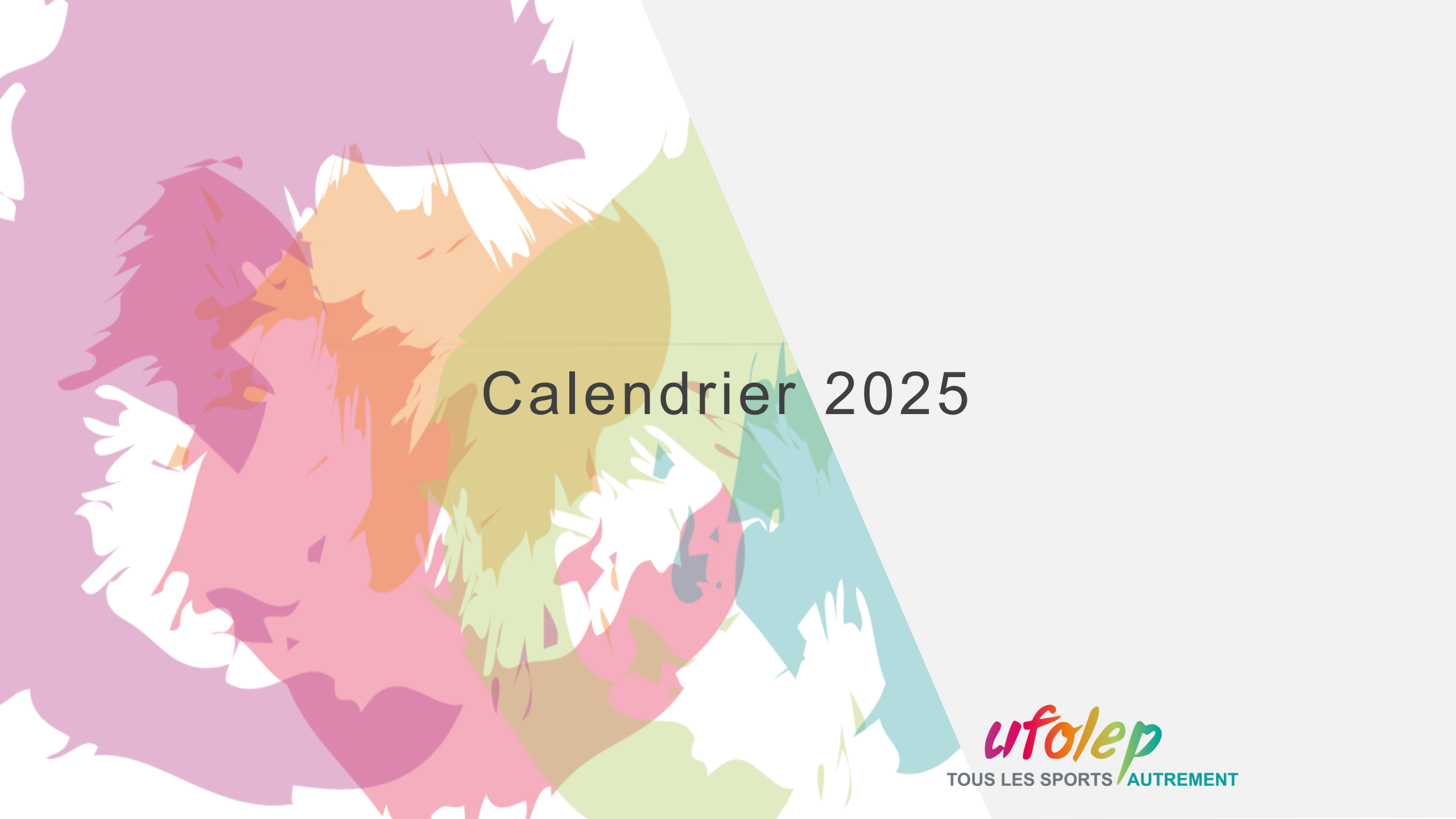
Guides utilisateurs du compte asso



Faire son bilan



*Si vous avez la moindre question
contactez-moi !*



Calendrier 2025

31/03/25



Commission territoriale ANS
n°1

01/04/25



Lancement dates dépôt

12/05/25



Date limite de dépôt des dossiers sur
Le compte association

06/25



Commission territoriale ANS
n°2

04/07/25



Commission nationale ANS

Notification d'attribution ou refus des
subventions



Automne

Mise en paiement des
subventions



Eté

Calendrier de la région Nouvelle-Aquitaine



Contacts

UFOLEP Nouvelle-Aquitaine

Patrick MANS : Référent territorial ANS

pmans@ufolep.org

